



Fontenay-Saint-Père

N° 25 Novembre 2022

Au Fil de Fontenay

Chères Fontenaisiennes, chers Fontenaisiens,

C'est avec grand plaisir que nous vous présentons la nouvelle version du Fil, en espérant que vous apprécierez ce nouveau format.

La guerre est en Europe et nous avons tous une pensée pour les Ukrainiennes et les Ukrainiens. Un grand merci pour toute la générosité dont vous avez fait preuve depuis de nombreux mois et encore aujourd'hui.

De multiples crises secouent notre planète et l'impact est réel pour nous tous.

La crise est environnementale et économique et chaque geste compte.

« Nous devons tous agir, chacun à notre niveau »

En ce qui concerne la Municipalité et bien que l'ensemble des projets soit toujours mené avec efficacité et dans le souci de l'environnement durable, nous devons faire encore davantage.

C'est dans ce contexte que différents diagnostics énergétiques ont été effectués sur les bâtiments communaux. Nous avons investi pour diminuer notre consommation énergétique; notamment, nous avons réalisé le calorifugeage des tuyauteries de la mairie, la réduction

des températures de chauffage et prochainement, nous allons remplacer les menuiseries de la classe maternelle.

Nous mutualisons également nos commandes de gaz et d'électricité afin de réduire l'impact des hausses sur la facture énergétique.

Une autre décision importante : La réduction de la durée de l'éclairage public. Indépendamment des économies réalisées, cela va considérablement diminuer la pollution lumineuse et favoriser le bon fonctionnement des écosystèmes.

Les lampadaires s'éteindront à partir de 23h pour se rallumer à 5h du matin.

Cette année, la période des illuminations de Noël sera écourtée.

Malgré toute cette actualité, nous vous proposons d'aborder les fêtes de Noël plus joyeusement, autour d'un marché nocturne le vendredi 9 décembre avec la traditionnelle illumination du sapin de Noël accompagnée par les chants des enfants de l'école et de nombreuses autres animations.

Au plaisir de vous retrouver nombreux pour cette soirée

Thierry Jorel



Téléchargez l'application sur votre mobile pour être informé et alerté en temps réel de l'actualité de la Commune.



ÇA S'EST PASSÉ À FONTENAY-SAINT-PÈRE



Foire à tout 6 juin - ADJ



Fête des Prix 17 juin - Ecole



Fête de la musique 25 juin
Comité des fêtes



Bal du 14 juillet
Comité des fêtes



Théâtre 10 et 11 septembre - ADJ



« Les quatre vérités »

Cinéma en plein air 17 juin



"Le petit vampire"

Déjeuner Burger-frites 27 juin
Ecole



Evènements à l'initiative du
"Conseil Municipal des Enfants"



Fête de la St-Denis 1,2,3 octobre
Comité des fêtes



Semaine bleue 4 et 5 octobre



Marché à la citrouille 16 octobre - ADJ



Salon Artistique





RENTRÉE 2022 - 2023
75 ÉLÈVES

Mme VIVIEN
18 CM1

Mme BRITES
9 CP, 11 GS

M. NIOCHE *Directeur*
Mme LOUNIS *(décharge)*
6 CE1, 6 CE2, 8 CM2

Mme BOUCARD
11 PS, 6 MS

Bienvenue à **M. NIOCHE** (*directeur*) et à **Mme VIVIEN** venus rejoindre l'équipe enseignante de Fontenay-Saint-Père.

"PERMANENCE DEVOIRS FAITS"



Pour la 2^{ème}. année, le Collège Jacques Cartier d'Issou a mis en place une "Permanence devoirs faits" externalisée dans les communes rurales pour ses collégiens.

Elle est encadrée par un professeur du collège, gratuite et ouverte à tous les élèves volontaires.

A Fontenay-Saint-père 3 collégiens en ont bénéficié.

Cette permanence a lieu le lundi de 17h30 à 19h, une semaine sur deux, à la salle Claude Delorme mise au profit du collège d'Issou par une convention.

L'organisation (*inscription des collégiens*) est gérée par le collège avec un maximum de 10 enfants.

PÉRISCOLAIRE



L'équipe du périscolaire est composée de 4 personnes : Angélique, Adeline, Blandine et Manon .

Les règles sanitaires sont allégées et les activités ont pu reprendre sans restriction.

Repas à thème, garderie avec aide aux devoirs, accompagnement des enfants à la bibliothèque, à la danse, au judo etc...

Une nouvelle année qui s'annonce plus légère pour les enfants et leurs accompagnants.



Repas Mexicain



Halloween



CME

Bienvenue à Claire TOTH qui remplace Aliénor CAHUET au sein de l'équipe du Conseil Municipal des Enfants.

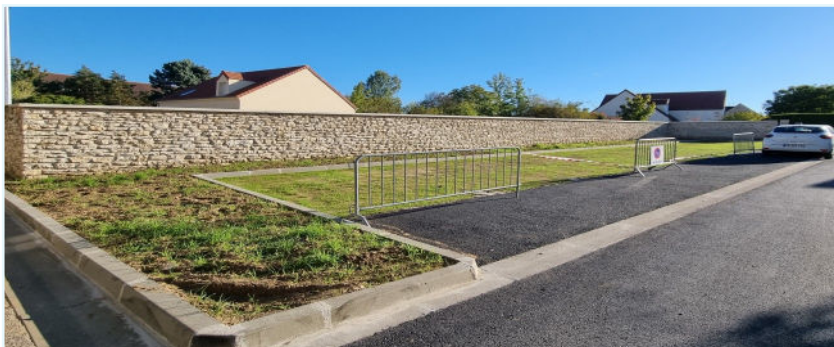
Claire, ravie de son investiture, a déjà participé activement à son 1^{er} Conseil.



POSE DE BANCS AU "CLOS DES TILLEULS"



PARKING DU "TROU À SABLON"



La création du parking est achevée à l'exception du fleurissement à venir. Le stationnement des véhicules se fera avant la fin 2022. Il sera accompagné d'une **"zone de rencontre"** en périphérie du parking pour sécuriser les usagers.

RÉFECTION DE LA CHAUSSÉE RUE DE LA MAIRIE

La réfection de la chaussée, la rénovation des caniveaux et le captage des eaux de source ont été réalisés cet été, suivis du marquage au sol des places de stationnement et de la mise en place de la zone de rencontre.

Ces travaux ont été réalisés par la société EIFFAGE sous la responsabilité du GPS&O dans le cadre du programme pluriannuel d'investissement voirie.

EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC : de 23h à 5h

Pour des raisons économiques et environnementales, l'éclairage public de la commune de Fontenay-Saint-Père s'éteindra entre 23h et 5h du matin.

L'intérêt de cette mesure est double; palier à l'explosion des prix de l'énergie et moins polluer.

- Economique

Au niveau national, en 2017, la consommation d'électricité liée à l'éclairage public représentait 32% de la consommation totale d'électricité et 31% de la dépense totale.

Pour les collectivités locales, et particulièrement les communes du Vexin, l'éclairage public représente en moyenne 15% des consommations d'énergie (tout type d'énergie confondu),

Avec des mesures simples (extinction diminution de l'intensité, remplacement des ampoules comme appliqué dans notre Commune) il y a un potentiel d'économies d'énergie estimé entre 40 et 70% réalisable. Une source non négligeable pour des communes avec des moyens financiers limités.

- **La pollution lumineuse** a un impact négatif sur de nombreuses espèces et sur le fonctionnement des écosystèmes.

Elle se retrouve sous plusieurs formes : directe, précise, ambiante, projetée ou diffuse. La connaissance scientifique actuelle a démontré qu'il existait des ruptures du noir par la lumière artificielle provoquant un effet barrière sur la biodiversité nocturne.

Cette barrière est perçue de différentes manières, selon les espèces :



- Attractivité mortelle : la lumière occasionne une attraction jusqu'à provoquer la mort des individus (cas des insectes autour des luminaires).

- Répulsion : La lumière provoque un obstacle infranchissable pour certaines espèces, cassant ainsi une partie de leur cycle de vie (inaccessibilité du lieu de reproduction, perte de l'habitat...).

- Dysfonctionnement des interactions entre espèces : diminution de la pollinisation nocturne, déséquilibre des relations proies/prédateurs.

Souvent peu visible, une grande partie du règne animal vit la nuit. L'obscurité est nécessaire pour une partie de son cycle. Plus de 60% des mammifères et d'invertébrés et 90%

des amphibiens dans le monde sont nocturnes. En France, 95% des papillons sont des papillons de nuit (ANPCEN). Contrairement aux idées reçues, la pollinisation des plantes se fait majoritairement la nuit. Or l'impact de la pollution lumineuse sur les insectes provoque une forte régression de cette pollinisation nocturne.

La santé humaine est, elle aussi, fortement altérée par ces lumières intrusives des éclairages extérieurs; ces derniers impactent principalement la qualité et la quantité de sommeil.

Toutes les informations sur la Trame Noire sont sur le site du PNRVF.

« La trame noire correspond à l'ensemble des réservoirs de biodiversité et des corridors écologiques caractérisés par une certaine obscurité, permettant l'accomplissement du cycle de vie et le déplacement des espèces nocturnes sans contrainte »

PNRVF : (Parc Naturel Régional du Vexin Français)

Samedi 26 novembre

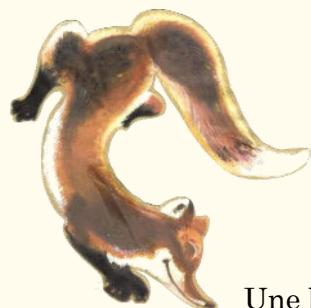
Salle Claude DELORME

de 14h à 18h



Les Petits Moments du Vexin

« Petit renard joue et crée »



Pour adultes et enfants,
jeux sur tables,
jeux sur pieds,
jeux surdimensionnés
sur le thème des Chats.

Une belle rencontre intergénérationnelle
proposée par
Le Conseil Municipal des Enfants,
avec le partenariat du PNRVF

Accessible à partir de 3 ans.

Inscription souhaitée auprès de :
Mme Britsch : 06 88 75 78 98
mairie-britsch@fontenay-st-pere.fr

A 17h... goûter surprise !



VOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS

NOVEMBRE

18	ADJ	Beaujolais nouveau
19	Fontenay Amitiés	Belote
21	Mairie	Blues sur Seine - 20h Eglise St Denis « Arnaud Fradin & His Roots Combo »
26	Mairie	Petits Moments du Vexin

DÉCEMBRE

3	Comité des fêtes	Téléthon
---	------------------	----------

8	Fontenay Amitiés	Repas de Noël
9	Mairie	Illumination du sapin de Noël , Marché, animations enfants
10	Mairie	Concert Gospel - 21H Eglise St Denis « Gospel Attitude Mantes »
16	Mairie	Remise des colis de Noël aux anciens par le CCAS

JANVIER

7	Fontenay Amitiés	Assemblée générale
21	Mairie	Vœux du Maire



Fontenay-Saint-Père

Vendredi 9 décembre

place de la Mairie

Illumination du Sapin de Noël

18H-Illumination du sapin accompagnée des chants de Noël interprétés par les enfants de l'école

Animations pour les enfants

Photobooth pour immortaliser l'instant.
Jongleur, Cracheur de feu,
Sculpteur de ballons



Le père Noël sera là !

Marché de Noël

16h30-21h Buvette tenue par l'APEF

- ◆ ANNA W, plantes, compositions florales
- ◆ DELICES D'AUVERGNE, fromage et charcuterie
- ◆ FERME DES CHAMPS VERTS, produits à base de fraises
- ◆ LA BOÎTE À MACARONS, macarons artisanaux aux saveurs inédites
- ◆ LE RELAIS DES MERS, poissons, coquillages, crustacés
- ◆ LES POT'IRONTS, épicerie légumes bio et produits alimentaires secs et frais régionaux
- ◆ L'H TES SENS, pizza bio au feu de bois, créations artisanales
- ◆ MADEMOISELLE CHOCOLAT, boutique éphémère de chocolats et gourmandises
- ◆ MARÂCHER CHRISTOPHE, fruits et légumes locaux de saison

